Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIETES ET LES CIVILISATIONS

Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com

Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

https://revuecahiersdu.larsoc.net/

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041

https://sjifactor.com/passport.php?id=23917

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane
Histoire médiévale de l'Afrique occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka
Histoire moderne et contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry
Histoire de l'Antiquité
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha
Archéologie
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
TRAORÉ Siaka
GNAMIEN Kouamé Moïse
YAPI Fulgence Thierry
YÉO Mitanhantcha
OULAI Fabrice
FADIKA Massandjè Kano
OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse
Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master
KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice
Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre
Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima
Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye
Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni
Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla
Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari
Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba
Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N´Dri Laurent
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane
Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine
Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M´Domou Éric
Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> « le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.
Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.
Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traïson et mort de Richart Deux roy Dengleterre,* éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.
Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II,* vol. I, Londres, Longman.
Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H,* Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge,* Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.
Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XVe et XVIe siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.
Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, … : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.
Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/ année de la consultation par l'usager).
Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de …
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) » ……..……...….. 14-29

Djézié Guénolé Charlot BENE BI : **Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIIIe -XVIe siècle) ……. 30-40**

Konan Parfait N'GUESSAN : **Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIIIe siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées ……..... 41-59**

Amon Guy Serge ATCHIE: **Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530 …….……. 60-75**

Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : **La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250) …….…… 76-90**

Mahamadi KOALA : **Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIIIe – XXe siècle) ……..……...91-104**

Yves Victor NGONO : **Clio ou Sechat : à la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité ……...……..……. 105-117**

Somolo Alain OKOUMAN : **Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIIIe siècle …….……. 118-135**

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE **: La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman …….. 136-155**

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : **Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation …… 156-179**

Anin Patricia-Claire N'CHO : **Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha …… 180-194**

Sabougnouman KONÉ : **ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980) …… 195-213**

Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : **Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbeu (centre ouest ivoirien) ……..……..…… 214-228**

Jean Baptiste KOFFI : **L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique ……...……. 229-243**

Aissata Kane-LO : **Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles .....…… 244-263**

Méfégbé MÉITÉ : **L'écranisation globale et la désintégration de la société ……..… 264-276**

Katcha HILI : **Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique …….....……. 277-289**

Amani KOFFI : **La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani …….…….. 290-307**

Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : **Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales ……..…… 308-326**

Pougdwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : **Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines …….……. 327-339**

Nohan SIDIBE : **De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920) ……..…… 340-363**

Baraou HALADOU SALE :**Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960) …….……..….. 364-380**

Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : **Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative …….……. 381-393**

Pascal Iheanacho OHANMA : **Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko ……. 394-409**

Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : **La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIXe-XXe siècles) …….. 410-425**

Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : **Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle ……... 426-440**

Ousmanou BASSIROU : **Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun ……. 441-451**

Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA: **L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA) ……..……. 452-468**

Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : **Perception de la contraception chez les adolescentes ……..…….. 469-482**

Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : **Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin) ……..... 483-494**

Dago Thomas DADIE : **Outillage et techniques culturales en Grèce classique ……..… 495-510**

Noaga BIRBA, Sévérin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : **Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons …….. 511-527**

Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ: **Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho ……..……...…… 528-543**

Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : **Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire ……..…… 544-557**

Sidy NDOUR **: L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique ……. 558-583**

Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : **Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso) ……. 584-600**

Mitanhantcha YEO: **L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien) …….. 601-613**

Sinaly TRAORÉ : **Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire …….……..... 614-628**

Issifou TARNAGDA : **Les nasales en *bisa barka* (Première partie) ……..…… 629-641**

Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA **: L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) …….. 642-652**

Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : **Le sanctuaire Hebiesso, *Sovi* : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIIIe-XXe siècle) ……. 653-671**

Winso Banfo Claude SOMÉ : **Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960) …… 672-690**

Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : **L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs ……..……...……..… 691-713**

Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSA: **Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024) ……..……. 714-735**

Bouais KONE : **Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984 …… 736-750**

Kubertezié Eric SOMDA : **Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan ……. 751-767**

Noaga BIRBA, Brahima OUEDRAOGO : **Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo……..768-783**

Jacquinot BAMBA BISSELE : **Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun …… 784-796**

Benjamin EYOUNGA : **La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale …….……..…. 797-822**

Oumar OUATTARA: **L´amélioration du systeme de passation des marches publics, un moyen pour promouvoir la competitivite des pme locales …….…….……..….. 823-841**

Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: **Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan ……..……. 842-856**

Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing **Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through *Amairam* …….……. 857-871**

Yhattey Hervé Thierry AGUIE : **Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xxe siècle …….. 872-887**

N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : **La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien ……. 888-909**

Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : **La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024 ……..… 910-932**

BABAROU: **Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon)…….…….. 933-946**

Nadine Carole NGON : **L'héritage africain dans les noms colombiens ….…….... 947-962**

Mamadou Vieux Lamine SANÉ: **Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone ……...…… 963-981**

Koffi Alain KOUASSI: **Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIIIe - XXe siècle) …… 982-998**

Salomé Michelle Rose EDIMA : **La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun face à l'essor des plats internationaux (1984-2025) ……... 999-1019**

Yannick ZO'OBO : **Le foncier indigène dans la tourmente de l'exploitation forestière au Cameroun (1896-1948) ……..... 1020-1030**

Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire

Sinaly TRAORÉ

Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan
tmansiadjogoya@gmail.com

Résumé

L'entrepreneuriat informel joue un rôle majeur d'insertion économique dans les pays en développement, particulièrement là où le secteur formel ne parvient pas à absorber la main-d'œuvre et où le chômage structurel reste élevé. En Côte d'Ivoire, il constitue un pilier de survie économique, renforcé par les crises sociopolitiques successives de 1999, 2002 et 2010. Cette étude analyse les caractéristiques du secteur informel, ses contributions à l'inclusion économique et les obstacles à sa formalisation.

La recherche s'appuie sur une enquête quantitative menée auprès de 1 500 adultes dans 12 localités représentatives, complétée par des analyses descriptives et des tests statistiques (chi²) explorant les liens entre variables sociodémographiques et pratiques entrepreneuriales. Trois cadres théoriques structurent l'analyse : la théorie de l'économie informelle, l'approche par les capabilités et la perspective du capital social et culturel, permettant de saisir l'ambivalence du secteur entre inclusion partielle et marginalité institutionnelle.

Les résultats indiquent que 42% des adultes enquêtés exercent une activité informelle, principalement dans le Commerce de détail et l'Artisanat, avec une forte participation féminine. Le secteur contribue à la génération de revenus, à la création d'emplois temporaires et à l'intégration économique des jeunes, des migrants et des populations vulnérables. Cependant, l'accès limité au financement, le déficit de formation professionnelle et la dépendance aux réseaux informels freinent la durabilité des activités et la mobilité sociale.

L'étude conclut que l'entrepreneuriat informel constitue un levier de résilience et un amortisseur social, mais que son impact sur l'inclusion économique demeure partiel et fragile. Des politiques publiques graduelles et contextualisées, incluant simplification administrative, renforcement des capacités productives et extension progressive de la protection sociale, sont essentielles pour transformer l'informalité en moteur de développement inclusif et durable.

Mots-clés : entrepreneuriat informel, inclusion économique, résilience sociale, capital social. Côte d'Ivoire

Abstract

Informal entrepreneurship plays a major role in economic inclusion in developing countries, particularly where the formal sector fails to absorb labor and where structural unemployment remains high. In Côte d'Ivoire, it constitutes a pillar of economic survival, reinforced by the successive socio-political crises of 1999, 2002, and 2010. This study analyzes the characteristics of the informal sector, its contributions to economic inclusion, and the obstacles to its formalization.

The research is based on a quantitative survey conducted with 1,500 adults in 12 representative localities, supplemented by descriptive analyses and statistical tests (chi-square) exploring the links between socio-demographic variables and entrepreneurial practices. Three theoretical frameworks structure the analysis: the theory of the informal economy, the capabilities approach, and the perspective of social and cultural capital, allowing us to grasp the sector's ambivalence between partial inclusion and institutional marginality.

The results indicate that 42% of adults surveyed are engaged in informal activities, primarily in retail and crafts, with strong female participation. The sector contributes to income generation, the creation of temporary jobs, and the economic integration of young people, migrants, and vulnerable

populations. However, limited access to finance, a lack of vocational training (65% untrained), and reliance on informal networks hinder the sustainability of these activities and social mobility.

The study concludes that informal entrepreneurship is a lever for resilience and a social safety net, but its impact on economic inclusion remains partial and fragile. Gradual and context-specific public policies, including administrative simplification, capacity building, and the progressive expansion of social protection, are essential to transforming informality into an engine of inclusive and sustainable development.

Keywords: informal entrepreneurship, economic inclusion, social resilience, social capital. Ivory Coast

Introduction

Dans les économies en développement, l'entrepreneuriat informel constitue un mécanisme central d'insertion économique, en particulier lorsque le secteur formel ne parvient pas à absorber une main-d'œuvre abondante et que le chômage structurel demeure élevé (International Labour Organization [ILO], 2018 : 21). En Afrique subsaharienne, plus de 80% des emplois non agricoles relèvent de l'informalité, qui représente à la fois un espace d'auto-emploi, un pilier de survie économique et un mode de régulation sociale (N. Benjamin et A. Mbaye, 2012 : 31 ; M. Chen, 2012 : 5). En Côte d'Ivoire, son expansion s'inscrit dans une trajectoire marquée par les crises sociopolitiques de 1999, 2002 et 2010, lesquelles ont fragilisé le tissu productif, réduit l'investissement formel et accru la vulnérabilité des ménages (Banque mondiale, 2020 : 58). L'informalité s'est ainsi consolidée comme une stratégie d'adaptation aux chocs économiques et institutionnels, devenant un segment structurant du marché du travail urbain et périurbain, notamment pour les jeunes, les femmes et les migrants internes.

En offrant aux femmes, aux jeunes et aux populations vulnérables des opportunités d'insertion économique et de diversification des sources de revenu, l'entrepreneuriat informel joue ainsi un rôle d'amortisseur social (N. Kabeer, 2011 : 27 ; A. Yapi-Diahou, 2014 : 38). Cependant, cette intégration demeure partielle et fragile : l'accès limité au financement, le déficit de formation professionnelle, l'absence de protection sociale et la dépendance aux réseaux informels freinent la durabilité des activités et la mobilité sociale ascendante (R. La Porta et A. Shleifer, 2014 : 112 ; K. Soro, 2015 : 35 ; L. Konan, 2018 : 63). Au-delà de cette fonction d'amortisseur social, l'entrepreneuriat informel pose la question de l'inclusion économique. Dans la perspective des capabilités (A. K. Sen, 1999 : 87), celle-ci renvoie non seulement à l'accès au revenu, mais aussi à la capacité d'accéder aux ressources productives, aux opportunités économiques et aux droits sociaux. Or, si l'informalité permet une insertion dans l'activité économique, elle maintient fréquemment les acteurs en marge des dispositifs institutionnels de protection, de financement et de reconnaissance juridique (ILO, 2018 : 35).

Cette situation interroge sa capacité à générer une mobilité sociale durable et à constituer un véritable levier de développement inclusif.

Les analyses de l'économie informelle montrent qu'elle peut relever à la fois d'une stratégie rationnelle d'évitement des coûts réglementaires (H. De Soto, 2000 : 37 ; M. Chen, 2012 : 12) et d'une contrainte structurelle liée aux imperfections du marché du travail formel (R. La Porta et A. Shleifer, 2014 : 114). En Côte d'Ivoire, l'accès limité au financement, le déficit de formation professionnelle et la dépendance aux réseaux familiaux ou communautaires freinent la croissance des activités et retardent leur formalisation (A. Yapi-Diahou, 2014 ; K. Soro, 2015 : 35 ; L. Konan, 2018 : 64). La perspective du capital social et culturel permet d'éclairer ces dynamiques : si les compétences pratiques facilitent l'entrée dans l'informalité, le faible capital institutionnalisé et la portée limitée des réseaux sociaux restreignent les possibilités d'expansion durable (R. D. Putnam, 1993 : 172 ; B. Guha-Khasnobis, et. al., 2006 : 33). L'entrepreneuriat informel apparaît ainsi comme un espace hybride, combinant inclusion économique partielle et marginalité institutionnelle.

Dans ce contexte, la question centrale de cette recherche est la suivante : dans quelle mesure l'entrepreneuriat informel contribue-t-il à l'inclusion économique en Côte d'Ivoire, et quels facteurs structurels limitent sa formalisation ainsi que sa capacité à produire une mobilité économique durable ? L'étude vise à analyser cette contribution en identifiant les caractéristiques structurelles du secteur et les contraintes qui freinent sa durabilité. Plus spécifiquement, il s'agit (i) de décrire la structuration du secteur à travers le profil sociodémographique des entrepreneurs, les secteurs d'activité dominants et leur répartition territoriale ; (ii) d'évaluer sa contribution à la génération de revenus, à la création d'emplois locaux et à l'intégration des groupes vulnérables ; (iii) d'identifier les obstacles liés à l'accès au financement, à la formation et aux dispositifs institutionnels, afin de formuler des orientations de politiques publiques favorisant une formalisation progressive et adaptée aux réalités locales. L'hypothèse défendue est que l'entrepreneuriat informel constitue un levier d'inclusion économique fonctionnelle mais incomplète, dont le potentiel transformateur demeure limité par des contraintes financières, institutionnelles et formatives persistantes.

1- Méthodologie

Cette recherche adopte une approche quantitative descriptive et analytique, appropriée pour mesurer l'ampleur du phénomène de l'entrepreneuriat informel et analyser les relations entre variables sociodémographiques et pratiques entrepreneuriales. Ce choix méthodologique

est cohérent avec les travaux empiriques sur l'économie informelle dans les pays en développement (N. Benjamin et A. Mbaye, 2012 : 46 ; G. Fields, 2019 : 66).

L'étude a été menée auprès de 1 500 individus adultes (18 ans et plus) dans 12 localités représentatives des réalités socioéconomiques et politiques du pays. Il s'agit d'Abengourou, Abobo (Abidjan), Adzopé, Bondoukou, Bouaké, Duékoué, Ferkessédougou, Gagnoa, Odienné, San-Pédro, Yamoussoukro et Yopougon (Abidjan). Le recours à un échantillonnage par quotas, vise à assurer une distribution équilibrée des caractéristiques clés de la population. Le choix de ces localités repose sur des critères liés à l'histoire de plus d'une décennie de crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire, conformément à l'hypothèse selon laquelle les contextes d'instabilité renforcent le recours à l'informalité comme stratégie d'adaptation économique (K. Meagher, 2010 : 214).

Les données ont été collectées par questionnaires administrés en face-à-face. Le questionnaire a été validé par deux focus groups et un test pilote, garantissant sa pertinence culturelle et sa fiabilité. Ces données collectées ont été traitées à l'aide du logiciel Sphinx Plus 2 v.5.1.07. Des analyses descriptives ont été complétées par des tests du chi^2, permettant d'examiner les relations entre caractéristiques individuelles et participation à l'entrepreneuriat informel. Les résultats sont présentés avec des intervalles de confiance à 95%, conformément aux standards statistiques en sciences sociales.

2- Résultats

2.1- Caractéristiques de l'entrepreneuriat informel

Avant de présenter la répartition sectorielle et démographique, il est important de situer le profil des entrepreneurs informels. Cette section décrit l'ampleur de la participation à l'entrepreneuriat informel, les secteurs d'activité privilégiés et la répartition par genre. L'objectif est de mettre en évidence les caractéristiques structurelles du secteur et son rôle dans l'absorption de la main-d'œuvre dans le contexte économique local.

Tableau 1 : Participation à l'entrepreneuriat informel et répartition sectorielle

Indicateur	*Modalités*	*Pourcentage (%)*
Participation à l'entrepreneuriat informel	Oui	42,00
	Non	58,00
Total Participation à l'entrepreneuriat informel		**100,00**
Principaux secteurs d'activité	Commerce de détail	35,00
	Artisanat	28,00
	Services divers	21,00
	Agriculture urbaine et périurbaine	16,00

Total Principaux secteurs d'activité		**100,00**
Genre des entrepreneurs informels	Femmes	60,00
	Hommes	40,00
Total Genre des entrepreneurs informels		**100,00**

Sources : Résultats d'enquête, 2019

Les résultats montrent qu'une proportion importante des individus enquêtés, soit 42%, exerce une activité entrepreneuriale informelle. Cette donnée met en évidence le poids significatif de l'informel dans l'économie locale et son rôle central dans l'absorption de la main-d'œuvre adulte. La majorité des activités informelles se concentre dans le Commerce de détail (35%) et l'Artisanat (28%). Ces deux secteurs totalisent à eux seuls plus de la moitié (63%) des activités recensées. En effet, ces secteurs d'activité se caractérisent par une accessibilité élevée, nécessitant peu de capital initial et permettant une entrée rapide dans l'activité.

Les Services divers (21%) et l'Agriculture urbaine et périurbaine (16%) représentent des parts plus modestes, mais non négligeables, traduisant une diversification des activités informelles selon les opportunités locales. Par ailleurs, la forte représentation des femmes, qui constituent 60% des entrepreneurs informels, indique une féminisation marquée du secteur. Cette présence féminine est particulièrement notable dans les secteurs du Commerce et de l'Artisanat, suggérant que ces activités offrent des possibilités d'accès au revenu compatibles avec les contraintes sociales et familiales.

2.2- Répartition géographique de l'entrepreneuriat informel

L'entrepreneuriat informel ne se déploie pas uniformément sur le territoire. Cette section examine les variations locales du taux d'activité informelle et les secteurs dominants selon les villes étudiées. L'analyse vise à montrer comment les caractéristiques économiques et démographiques des localités influencent la concentration et la nature des activités informelles.

Tableau 2 : Taux d'entrepreneuriat informel par localité et secteur dominant

Localité	Secteur dominant	Taux d'entrepreneuriat informel (%)
Abobo	Commerce de détail	45,00
Bouaké	Artisanat	40,00
San-Pédro	Services	38,00
Yopougon	Commerce et Artisanat	50,00

Sources : Résultats d'enquête, 2019

La répartition géographique de l'entrepreneuriat informel révèle des disparités notables entre les localités étudiées. Les taux les plus élevés sont observés à Abidjan, notamment à Yopougon

(50%) et Abobo (45%), où près d'un individu sur deux exerce une activité informelle. Ces communes se caractérisent par une forte densité démographique et une concentration importante d'activités économiques de proximité.

À Bouaké (40%) et San-Pédro (38%), les taux restent légèrement inférieurs. Cependant, ils traduisent une présence significative de l'informel dans des contextes urbains intermédiaires. Les secteurs dominants varient selon les localités, reflétant les spécificités économiques locales. Le Commerce de détail prédomine dans les grandes communes urbaines, tandis que l'Artisanat et les Services occupent une place plus importante dans les villes à vocation industrielle ou portuaire. Cette distribution territoriale souligne l'adaptation des activités informelles aux opportunités économiques locales.

2.3- Accès aux ressources productives

Le développement et la durabilité des activités informelles dépendent fortement de l'accès aux ressources financières, à la formation et aux réseaux de soutien. Cette section présente les contraintes structurelles rencontrées par les entrepreneurs informels. Elle met en lumière les limites qui restreignent leur capacité à investir, à se professionnaliser et à sécuriser leurs activités.

Tableau 3 : Accès aux ressources financières, à la formation et aux réseaux de soutien

Ressources	Modalités	Pourcentage (%)
Accès au crédit bancaire	Oui	28,00
	Non	72,00
Total Accès au crédit bancaire		**100,00**
Formation professionnelle	Aucune formation	65,00
	Formation reçue	35,00
Total Formation professionnelle		**100,00**
Soutien familial ou communautaire	Oui	40,00
	Non	60,00
Total Soutien familial ou communautaire		**100,00**

Sources : Résultats d'enquête, 2019

L'analyse de l'accès aux ressources productives met en évidence des contraintes majeures auxquelles sont confrontés les entrepreneurs informels. Une large majorité d'entre eux, soit 72%, déclare ne pas avoir accès au crédit bancaire, ce qui limite fortement les possibilités d'investissement, de modernisation et d'expansion des activités. Cette exclusion financière contraint les entrepreneurs à fonctionner avec des capitaux très limités.

Par ailleurs, près de deux tiers des entrepreneurs informels (65%) n'ont bénéficié d'aucune formation professionnelle, contrairement aux 35% d'entre eux. Cette situation qui réduit les possibilités d'amélioration des compétences techniques et de gestion, limite également la capacité à accroître la productivité. Le soutien familial ou communautaire constitue une ressource alternative pour 40% des enquêtés. Toutefois, ce type de soutien demeure informel, souvent irrégulier et insuffisant pour répondre aux besoins financiers et techniques des activités.

2.4- Contribution de l'entrepreneuriat informel à l'inclusion économique

Au-delà de la simple participation au marché du travail, l'entrepreneuriat informel influence l'inclusion économique des individus. Cette section analyse la contribution du secteur à la génération de revenus, à la création d'emplois et à l'intégration de populations vulnérables, tout en soulignant les limites liées à l'absence de formalisation et de protection sociale.

Tableau 4 : Contributions et limites de l'entrepreneuriat informel à l'inclusion économique

Dimensions	Manifestations observées	Pourcentage (%)
Génération de revenus	Revenus complémentaires pour les ménages	74,00
Emploi	Création d'emplois temporaires au niveau local	62,00
Intégration économique	Insertion des jeunes, migrants et populations déplacées	58,00
Limites	Accès restreint aux droits sociaux et aux marchés formels	76,00

Sources : Résultats d'enquête, 2019

Les résultats indiquent que l'entrepreneuriat informel joue un rôle important dans l'inclusion économique des populations enquêtées. Il permet aux ménages de diversifier leurs sources de revenus et de renforcer leur capacité à faire face aux dépenses courantes. Les activités informelles génèrent également des opportunités d'emplois temporaires, contribuant à l'absorption partielle du chômage au niveau communautaire.

En outre, l'entrepreneuriat informel facilite l'intégration économique de groupes souvent marginalisés sur le marché du travail, notamment les jeunes, les migrants et les populations déplacées. Toutefois, l'absence de formalisation constitue une limite majeure. Les entrepreneurs informels restent exclus des dispositifs de protection sociale, des mécanismes d'assurance et des marchés publics, ce qui réduit la sécurité économique et freine les perspectives de croissance à long terme.

3- Discussion

Les résultats de l'étude confirment que l'entrepreneuriat informel en Côte d'Ivoire constitue un pilier majeur de l'économie locale, avec 42% des adultes enquêtés engagés dans des activités informelles, principalement dans le Commerce de détail et l'Artisanat, et une forte participation féminine (60%). Ce secteur contribue à la génération de revenus, à la création d'emplois temporaires et à l'intégration économique de populations vulnérables, telles que les jeunes, les femmes et les migrants. Néanmoins, il reste limité par des contraintes structurelles majeures : accès restreint au financement, déficit de formation professionnelle et absence de protection sociale, freinant la formalisation et la durabilité des activités.

La discussion s'articule autour de quatre axes principaux : (i) L'entrepreneuriat informel comme mécanisme d'inclusion économique, en particulier pour les populations marginalisées et la féminisation du secteur ; (ii) La résilience et les stratégies de survie mises en œuvre par les acteurs face aux crises économiques et sociopolitiques ; (iii) Les obstacles structurels à la formalisation, notamment l'exclusion des circuits financiers formels et le déficit de compétences techniques et managériales ; et (iv) Les implications pour les politiques publiques, en particulier les mesures de formalisation progressive et incitative permettant de concilier flexibilité économique et protection sociale.

3.1- Entrepreneuriat informel et inclusion économique

Les résultats montrent que l'entrepreneuriat informel constitue un levier majeur d'inclusion économique dans un contexte de segmentation du marché du travail et de rareté de l'emploi formel. En absorbant une main-d'œuvre exclue du secteur moderne, il joue un rôle d'amortisseur social, conformément à la perspective dualiste développée par V. E. Tokman (2007 : 1006). Toutefois, comme l'a montré K. Hart (1973 : 68), l'informalité ne relève pas uniquement d'un résidu du sous-développement : elle correspond également à des stratégies rationnelles d'adaptation aux contraintes institutionnelles et réglementaires.

En Côte d'Ivoire, cette dynamique favorise l'insertion économique des populations urbaines à faibles revenus, notamment les femmes et les jeunes (A. Yapi-Diahou, 2014 : 39). Le commerce de proximité et l'artisanat offrent un accès relativement rapide au revenu, même si celui-ci demeure précaire (A. Coulibaly et M. Traoré, 2017 : 52). La forte participation féminine observée (60%) illustre ce rôle structurant. Elle s'inscrit dans le processus de « féminisation de la survie économique » analysé par S. Chant (2014 : 15), où l'activité informelle constitue à la fois un vecteur d'autonomisation et une réponse aux responsabilités accrues des

femmes dans la prise en charge des ménages. Comme le souligne N. Kabeer (2011 : 31), l'accès au revenu peut renforcer le pouvoir de négociation intrafamilial, mais cet effet dépend étroitement de la stabilité et du niveau de rémunération des activités exercées. Les travaux de K. Soro (2015 : 40) et L. Konan (2018 : 63) confirment que cette inclusion reste contrainte par la faible productivité et l'instabilité des revenus, limitant les perspectives de mobilité sociale ascendante.

L'approche par les capabilités de A. K. Sen (1999 : 91) permet d'enrichir l'analyse : si l'entrepreneuriat informel élargit certaines libertés économiques (accès au revenu, autonomie décisionnelle), il restreint l'accès aux droits sociaux, à la protection institutionnelle et aux marchés formels. Cette ambivalence rejoint l'analyse de B. Guha-Khasnobis, et. al., (2006 : 36), qui décrivent l'informalité comme un espace hybride, situé entre intégration économique et marginalité institutionnelle.

Ainsi, en Côte d'Ivoire, l'entrepreneuriat informel ne se réduit ni à un simple refuge économique ni à un véritable moteur de mobilité sociale. Il constitue un pilier du tissu productif local, porteur d'inclusion fonctionnelle, mais encore insuffisant pour garantir une intégration économique pleine et durable.

3.2- Résilience et stratégies de survie

L'ampleur de l'entrepreneuriat informel dans les zones affectées par les crises sociopolitiques confirme son rôle de mécanisme de résilience face aux chocs économiques et institutionnels. Comme le souligne K. Meagher (2010 : 210), dans les contextes d'État fragilisé, les réseaux économiques informels se substituent partiellement aux institutions défaillantes et assurent une forme de régulation socio-économique. Cette dynamique est également mise en évidence par I. Lindell (2010 : 1035), qui décrit les économies urbaines africaines comme des espaces de recomposition permanente face à l'instabilité structurelle.

À l'échelle des ménages, cette résilience s'inscrit dans des stratégies de gestion du risque. S. Dercon (2002 : 145) montre que les populations vulnérables diversifient leurs sources de revenus afin de réduire leur exposition aux chocs. L'entrepreneuriat informel participe de cette logique en offrant une alternative à l'emploi salarié instable et en constituant une forme d'assurance informelle. Ces activités ont valeur de « filets de sécurité » pour les jeunes et les migrants internes, particulièrement dans les contextes post-crise.

Toutefois, cette fonction protectrice demeure limitée. Comme l'indique G. Fields (2019 : 123), l'informalité assure une insertion économique, mais souvent au prix d'une précarité

durable. L'absence de protection sociale, l'irrégularité des revenus et l'exposition accrue aux risques sanitaires réduisent la capacité d'accumulation et de sécurisation des trajectoires. Les travaux de C. Barrett, et. al., (2001 : 320) montrent d'ailleurs que les stratégies de survie peuvent stabiliser temporairement les conditions de vie sans générer de véritable mobilité économique. Les observations de cette étude rejoignent également celles de A. Coulibaly et M. Traoré (2017 : 60), qui soulignent la persistance de revenus instables et faiblement capitalisés dans le secteur informel ivoirien.

Ainsi, l'entrepreneuriat informel apparaît moins comme un levier de sortie durable de la pauvreté que comme un mécanisme d'adaptation à l'incertitude. Il amortit les effets des crises, mais sa capacité transformative reste conditionnée à l'existence de dispositifs institutionnels susceptibles de renforcer la sécurité économique et les perspectives d'accumulation.

3.3- Obstacles structurels à la formalisation

Les résultats mettent en évidence des contraintes structurelles majeures qui limitent la formalisation des activités informelles. Le faible accès au financement, observé chez une large majorité des enquêtés, confirme les analyses de R. La Porta et A. Shleifer (2014 : 113), selon lesquelles les entreprises informelles demeurent largement exclues des circuits financiers formels. Cette exclusion freine l'accumulation de capital et maintient les activités à une échelle réduite. Ces imperfections du système financier affectent particulièrement les petites unités productives. En Côte d'Ivoire, A. Yapi-Diahou (2014 : 45) et L. Konan (2018 : 67) soulignent que ces contraintes financières constituent un frein central à la croissance et à la transition vers la formalité.

Le déficit de formation professionnelle représente un second obstacle structurant. À l'instar des analyses de A. V. Banerjee et E. Duflo (2011 : 215), l'absence de capital humain formel limite la productivité et les capacités managériales des entrepreneurs. Dans cette étude, 65% des enquêtés déclarent n'avoir reçu aucune formation, ce qui compromet la durabilité et les perspectives d'expansion de leurs activités. Cette contrainte rejoint l'analyse de R. E. Lucas (1978 : 512), pour qui le niveau de compétence entrepreneuriale conditionne la taille et la croissance des entreprises. K. Soro (2015 : 45) souligne en outre que l'absence de qualifications institutionnalisées restreint l'accès aux dispositifs publics d'appui et retarde les dynamiques de formalisation.

La dépendance aux réseaux familiaux et communautaires constitue une troisième dimension structurelle. Si ces formes de capital social facilitent la survie économique, comme

l'a montré R. D. Putnam (1993 : 174), elles demeurent souvent insuffisantes pour soutenir une trajectoire d'expansion lorsque les réseaux restent faiblement connectés aux institutions formelles.

Ces différentes contraintes doivent enfin être replacées dans une perspective institutionnelle plus large. D. C. North (1990 : 59) rappelle que la qualité des institutions influence les incitations économiques : lorsque les coûts d'enregistrement, la complexité administrative ou l'insécurité juridique sont élevés, les acteurs ont intérêt à demeurer dans l'informalité. Les travaux de S. Djankov, et. al. (2002 : 5) confirment empiriquement que des barrières réglementaires excessives encouragent ce maintien hors du cadre formel.

Ainsi, la persistance de l'informalité apparaît moins comme un choix individuel que comme le produit d'un environnement financier, institutionnel et formatif contraignant, limitant les perspectives d'intégration durable au secteur formel.

3.4- Implications pour les politiques publiques

Contrairement aux approches coercitives de la formalisation, plusieurs auteurs plaident en faveur d'un processus gradué et incitatif (H. De Soto, 2000 : 92 ; N. Benjamin et A. Mbaye, 2012 : 69). Les résultats de cette étude confortent cette orientation : les entrepreneurs informels valorisent avant tout la flexibilité organisationnelle et la réduction des coûts, perçues comme des avantages décisifs face aux contraintes administratives et fiscales du secteur formel.

Dans cette perspective, la reconnaissance progressive des activités informelles apparaît plus pertinente qu'une intégration brutale. Au-delà de la sécurisation des droits de propriété mise en avant par H. De Soto (2000 : 103), C. Williams et M. Lansky (2013 : 96) soulignent que la formalisation ne peut aboutir sans incitations crédibles et bénéfices concrets pour les acteurs concernés. L'expérience internationale montre d'ailleurs que des dispositifs adaptés, tels que les régimes fiscaux simplifiés (A. Joshi et. al., 2014 : 1329) ou les programmes intégrés combinant financement, formation et accompagnement, favorisent des transitions plus durables que les mesures isolées.

Dans le contexte ivoirien, cette approche suppose des politiques publiques contextualisées, tenant compte de la diversité des activités et des trajectoires entrepreneuriales (A. Yapi-Diahou, 2014 : 46 ; A. Coulibaly et M. Traoré, 2017 : 61 ; L. Konan, 2018 : 70). Une stratégie cohérente pourrait s'articuler autour de trois leviers complémentaires : la réduction des coûts d'entrée dans la formalité (simplification et digitalisation des procédures), le

renforcement des capacités productives (formation technique et managériale adaptée) et l'extension progressive de la protection sociale à travers des mécanismes contributifs flexibles.

Comme le rappelle D. Rodrik (2008 : 33), les politiques de développement efficaces reposent sur l'adaptation aux réalités institutionnelles locales plutôt que sur l'application de modèles standardisés. Dès lors, la formalisation ne doit pas être envisagée comme une rupture avec l'informalité, mais comme un processus graduel d'intégration institutionnelle visant à transformer des activités de survie en un levier durable de développement inclusif.

Conclusion

Cette recherche visait à analyser le rôle de l'entrepreneuriat informel dans l'inclusion économique en Côte d'Ivoire, en identifiant ses caractéristiques, ses effets et les obstacles à sa formalisation. À partir d'une enquête quantitative conduite auprès de 1 500 individus dans 12 localités, l'étude met en évidence l'ampleur du phénomène : 42% des adultes interrogés exercent une activité informelle, principalement dans le commerce de détail et l'artisanat, avec une forte participation féminine (60%). Ces résultats confirment que l'informalité constitue un pilier structurant du tissu productif local et un mécanisme central d'absorption de la main-d'œuvre dans un contexte de segmentation du marché du travail.

L'analyse montre que l'entrepreneuriat informel favorise une forme d'inclusion économique en facilitant l'accès au revenu, l'auto-emploi et la diversification des ressources des ménages, notamment pour les femmes, les jeunes et les migrants. En offrant des stratégies d'adaptation dans un environnement institutionnel marqué par l'incertitude, l'entrepreneuriat joue également un rôle de résilience face aux crises économiques et sociopolitiques. Toutefois, cette inclusion demeure partielle. Les contraintes structurelles identifiées, à savoir l'accès limité au financement, le déficit de formation professionnelle, la faible couverture sociale et la dépendance à des réseaux informels peu connectés aux institutions formelles, limitent les capacités d'accumulation et de croissance. Ainsi, l'informalité apparaît davantage comme un mécanisme d'ajustement et de gestion du risque que comme un véritable levier de transformation structurelle.

Cependant, cette étude présente certaines limites méthodologiques pouvant ouvrir des perspectives pour de futures recherches. En effet, le recours à un échantillonnage par quotas, bien qu'utile pour assurer une représentation équilibrée selon des critères sociodémographiques, ne permet pas une généralisation statistique stricte à l'ensemble de la population nationale. Par ailleurs, les déclarations individuelles sur lesquelles reposent les données, peuvent introduire

des biais liés à la sous-déclaration des revenus, à la perception subjective de la formalisation ou à la désirabilité sociale. Aussi, l'approche essentiellement quantitative ne permet pas non plus d'explorer en profondeur les logiques subjectives, les motivations ou les trajectoires individuelles des entrepreneurs. Enfin, l'absence de dispositif longitudinal limite l'analyse des dynamiques de transition entre informalité et formalité, ainsi que l'évaluation de la durabilité des activités dans le temps.

Par ailleurs, des approches mixtes combinant enquêtes quantitatives, entretiens qualitatifs et suivi longitudinal permettraient de mieux comprendre les trajectoires entrepreneuriales, les stratégies d'adaptation et les conditions effectives de formalisation. Une extension géographique plus large, incluant davantage de zones rurales et périurbaines, renforcerait également la portée comparative des analyses.

Malgré ces réserves, l'étude met en évidence la nécessité de mise en place de politiques publiques intégrées et contextualisées. Une formalisation progressive et incitative, fondée sur la réduction des coûts d'entrée dans la formalité, le renforcement des capacités productives et l'extension graduelle de la protection sociale, apparaît plus adaptée qu'une approche coercitive. L'enjeu n'est pas d'opposer l'entrepreneuriat informel et l'entrepreneuriat formel, mais d'organiser une transition institutionnelle progressive permettant de préserver la flexibilité du secteur tout en renforçant sa productivité et sa sécurité économique. En définitive, l'entrepreneuriat informel en Côte d'Ivoire constitue un espace ambivalent : moteur d'inclusion et de résilience sociale, mais aussi révélateur des fragilités structurelles du système économique. Sa transformation en véritable levier de développement inclusif dépendra de la capacité des politiques publiques à lever les contraintes institutionnelles identifiées et à accompagner durablement les trajectoires entrepreneuriales.

Références bibliographiques

BANERJEE Abhijit Vinayak et DUFLO Esther, 2011, *Poor economics: A radical rethinking of the way to fight global poverty*. PublicAffairs.

BANQUE MONDIALE, 2020, *Rapport sur le développement dans le monde : La Côte d'Ivoire en contexte* [World Development Report]. Banque mondiale.

BARRETT Christopher B, REARDON Thomas et WEBB Patrick, 2001, Nonfarm income diversification and household livelihood strategies in rural Africa: Concepts, dynamics, and policy implications. *Food Policy*, 26(4), 315-331. https://doi.org/10.1016/S0306-9192(01)00014-8

BENJAMIN Nicolas et MBAYE Alioune A, 2012, *Informal sector in Sub-Saharan Africa: Empirical evidence and policy implications*. African Development Bank.

CHANT Sylvia, 2014, *Cities through a "gender lens": A golden "urban age" for women in the Global South?* Environment and Urbanization, 26(1), 9-29. https://doi.org/10.1177/0956247813519128

CHEN Martha Alter, 2012, *The informal economy: Definitions, theories and policies*. WIEGO Working Paper No. 1.

COULIBALY Adama et TRAORÉ Moussa, 2017, L'entrepreneuriat informel en Côte d'Ivoire : Analyse des dynamiques économiques et sociales. *Revue Ivoirienne d'Économie et de Gestion*, 5(2), 45-68.

DE SOTO Hernando, 2000, *The mystery of capital: Why capitalism triumphs in the West and fails everywhere else*. Basic Books.

DERCON Stefan, 2002, Income risk, coping strategies, and safety nets. *The World Bank Research Observer*, 17(2), 141-166. https://doi.org/10.1093/wbro/17.2.141

DJANKOV Simeon, LA PORTA Rafael, LOPEZ-DE-SILANES, Florencio et SHLEIFER Andrei, 2002, The regulation of entry. *Quarterly Journal of Economics*, 117(1), 1-37. https://doi.org/10.1162/003355302753399436

FIELDS Gary S, 2019, *Working in the informal economy: Conceptual and measurement issues*. Cambridge University Press.

GUHA-KHASNOBIS Basudeb, KANBUR Ravi et OSTROM Elinor, 2006, *Linking the formal and informal economy: Concepts and policies*. Oxford University Press.

HART Keith, 1973, Informal income opportunities and urban employment in Ghana. *The Journal of Modern African Studies*, 11(1), 61-89. https://doi.org/10.1017/S0022278X00008089

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION, 2018, *Women and men in the informal economy: A statistical picture* (3rd ed.). International Labour Organization.

JOSHI Anuradha, PRICHARD Wilson et HEADY Christopher, 2014, Taxing the informal economy: Challenges, possibilities, and remaining questions. *The Journal of Development Studies*, 50(10), 1325-1347. https://doi.org/10.1080/00220388.2014.924959

KABEER Naila, 2011, *Gender, labour markets and women's economic empowerment: Revisiting the linkages*. Routledge.

KONAN Lydie, 2018, L'entrepreneuriat féminin et l'informalité en Côte d'Ivoire : Obstacles et perspectives. *Revue Africaine d'Économie et de Gestion*, 6(1), 55-76.

LA PORTA Rafael et SHLEIFER Andrei, 2014, *Informality and development*. Journal of Economic Perspectives, 28(3), 109-126. https://doi.org/10.1257/jep.28.3.109

LINDELL Ilda, 2010, African cities, informal livelihoods and urban change. *Urban Studies*, 47(4), 1031-1045. https://doi.org/10.1177/0042098009353606

LUCAS Robert Emerson, 1978, *On the size distribution of business firms*. Bell Journal of Economics, 9(2), 508-523. https://doi.org/10.2307/3003446

MEAGHER Kate 2010, Identity economics: Social networks and the informal economy in Nigeria. *Journal of Modern African Studies*, 48(2), 203-229. https://doi.org/10.1017/S0022278X1000025X

NORTH Douglass Cecil, 1990, *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press.

PUTNAM Robert David, 1993, *Making democracy work: Civic traditions in modern Italy*. Princeton University Press.

RODRIK Dani, 2008, *One economics, many recipes: Globalization, institutions, and economic growth*. Princeton University Press.

SEN Amartya Kumar, 1999, *Development as freedom*. Oxford University Press.

SORO Kouadio, 2015, Informalité et inclusion économique en Côte d'Ivoire : Étude empirique. *Revue Ivoirienne de Développement Local*, 3(1), 27-49.

TOKMAN Víctor Emilio, 2007, Policies for the informal economy: Towards inclusive development. *World Development*, 35(6), 1004-1021. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2006.10.003

WILLIAMS Colin et LANSKY Mark, 2013, *The underground economy: Global evidence of its size and impact*. Edward Elgar Publishing.

YAPI-DIAHOU Alain, 2014, Femmes et entrepreneuriat informel en Côte d'Ivoire : Dynamiques et stratégies de survie. *Cahiers d'Économie et de Gestion Africains*, 2(1), 31-52.